

**Sujet :** [INTERNET] Enquête préalable publique La Jarne

**De :** caroline may <carolinemay@hotmail.fr>

**Date :** 28/02/2024 16:40

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je viens par le présent courriel vous informer de mon opposition à ce projet qui n'apportera que des nuisances en terme de salubrité et sécurité, et aucune amélioration de la qualité de la vie de notre commune.

La Jarne devrait donc supporter une aire de grand passage de gens du voyage, sans aucune contrepartie (par exemple des pistes cyclables pour relier les communes alentours, plus de sécurité pour le cheminement rue Nationale et un réel contrôle de la vitesse des automobilistes)...?

Ce projet tel qu'il est présenté ne peut que faire l'objet d'un refus unanime des habitants de La Jarne.

Sincères salutations.

Caroline May-Dandrieux